



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ, Monsieur Marc-Antoine Lefebvre, secrétaire- trésorier de la susdite municipalité,

QUE:

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au 1^{er} juin 2020 à 19h par vidéoconférence, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no 2020-03

Le propriétaire demande une dérogation mineure qui a pour nature et effets de permettre la situation suivante à cette adresse : 64, chemin Bourdeau, lot 6 343 635 du cadastre du Québec.

La construction d'un garage ayant une hauteur de 6,07 mètres alors que le tableau A de l'article 5.1.5 du règlement de zonage no 237 exige une hauteur maximale de 5 mètres et ayant une superficie de 70 m² alors que le tableau A de l'article 5.1.5 du règlement de zonage no 237 indique que la superficie au sol d'un garage dans cette zone ne doit pas dépasser 50% de la superficie au sol du bâtiment principal, ce qui représenterait une superficie maximale de 45,51 m².

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut le faire par l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrits, au plus tard le mardi 26 mai 2020, à 16h :
 - Soit par la poste à : Municipalité de Saint-Herménégilde, 816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec) J0B 2W0 ;
 - Soit en déposant le commentaire écrit dans la boîte aux lettres sécurisée située à la même adresse ;
 - Soit par courriel à : urbanisme@st-hermenegilde.qc.ca.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

Donné à Saint-Herménégilde, ce 5^e jour de mai 2020.

Marc-Antoine Lefebvre
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Marc-Antoine Lefebvre, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 5 mai 2020 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de mai 2020.

Marc-Antoine Lefebvre
Secrétaire-trésorier